

## UN SUBTIL JEU DE DUPES

La démarche de l'État dans les années 60 était de faire jouer les différents leviers socio-économiques. Pour cela, il a incité à la création et au renforcement des associations de consommateurs.

# Lever de rideau sur la culture

Privé d'applaudissements en temps de pause, le public a ressenti une nécessité vitale de culture avec la pandémie et son cortège de frustrations, lorsque les murs se dressent et que les échappées culturelles entrouvrent quelques fenêtres indispensables à nos respirations. Mais le « jour d'après » ne sera pas forcément le lendemain chantant espéré. La crise a exacerbé les tensions d'un secteur livré au monde marchand.



D.R.

## ÉCONOMIE

## Pénurie mondiale de silicium

Le silicium est le matériau le plus utilisé pour la fabrication des semi-conducteurs, composants essentiels de l'industrie électronique depuis un demi-siècle. Le smartphone représente aujourd'hui 30 % des ventes de semi-conducteurs dans le monde, à égalité avec le marché des PC et des serveurs. Au-delà des secteurs historiques, on trouve des puces électroniques partout aujourd'hui : automobile, consoles de jeux ...

Il y a 30 ans, l'Europe représentait 44 % de la production de semi-conducteurs. Aujourd'hui, l'Asie (Taiwan, Corée du Sud, Chine et Japon) c'est 70 % du marché. L'Europe, elle, est tombée à 9 %, juste après les Etats-Unis (12 %).

La production de ces composants, microscopiques, dont la fabrication est complexe comprend de nombreuses étapes réalisées dans des installations spécialisées appelées "fonderies". Plusieurs années de recherche et développement sont nécessaires pour concevoir, produire, commercialiser et assurer le ser-

vice après-vente. Le processus de fabrication nécessite beaucoup d'eau. Les graves sécheresses qui ont touché la région ont posé des problèmes d'alimentation des usines. La pandémie mondiale a mis à l'arrêt plusieurs usines de fabrication au printemps 2020, de plus, la demande en puces informatique qui a augmenté considérablement depuis 20 ans, s'est accélérée avec la crise.

Cette crise a permis la prise de conscience européenne d'une grande dépendance de l'étranger pour différents biens indispensables, dont les semi-conducteurs. La pénurie des composants électroniques vient de mettre en lumière les effets de décennies de casse industrielle et de délocalisations. Reconstruire des industries souveraines... nécessite des investissements massifs pour rattraper le retard technologique accumulé sur les composants avec l'implantation d'au moins une fonderie en Europe.

**Ch. M. [D'après NVO, avril /  
journaldunet.com, 7 mai 2021]**

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## Marchandisation de nos données personnelles

Diffusé le 20 mai 2021 Cash  
Investigation intitulé "Nos données personnelles valent de l'or" révélait l'utilisation commerciale faite à notre insu des données récupérées via des objets que nous utilisons au quotidien, comme notre téléphone, mais aussi notre carte Vitale.

L'américain IQVia recueille justement les données de nos cartes Vitale, via 60 % des pharmacies françaises qu'il a équipées en logiciels. La collecte de l'ensemble des informations inscrites sur les ordonnances alimente des bases de données servant à l'analyse de la consommation de médicaments. Une utilisation légale sur le papier, mais avec un cadre réglementaire qui ne semble pas toujours respecté. Faute d'information sur l'existence d'un recueil de données personnelles, impossible pour les patients d'exercer leur droit d'opposition.

Projet central du "Plan national pour l'intelligence artificielle", le "Health Data



Hub" est un projet visant à centraliser l'ensemble des données de santé de la population française. Le HDH regroupera, entre autres, les données de la médecine de ville, des pharmacies, du système hospitalier, des laboratoires de biologie médicale, du dossier médical partagé, de la médecine du travail, des EHPAD ou encore des programmes de séquençage de l'ADN. Il se substitue au Système National de Données de Santé, avec deux modifications : un élargissement des données collectées et un accès facilité, en particulier pour le secteur privé (GAFAM, "medtechs", startup, assureurs...).

Ce projet, mené sans réelle concertation publique, est l'objet de controverses. Le choix du gouvernement de confier son hébergement à Microsoft, dans une totale opacité et malgré un avis très sévère de la

CNIL, a soulevé de nombreuses protestations. Alors même que les critiques s'intensifiaient, le gouvernement a profité de l'état d'urgence sanitaire pour accélérer son développement.

Le HDH s'inscrit dans une vision plus globale d'un système de santé toujours plus quantifié et automatisé. Le rapport Villani permet en effet d'en cerner les contours : un système médical transformé pour être mis au service de l'IA, le recul des rapports humains, une médecine personnalisée basée sur l'exploitation à outrance de données personnelles et le transfert de la gestion de nouveaux pans de notre vie à des algorithmes opaques et privés.

Aucun recul n'est pris par rapport aux risques qu'engendre une privatisation croissante de notre système de santé. Aucune critique n'est faite du modèle économique des GAFAM basé sur la prédation des données personnelles. Il s'agit au contraire pour l'Etat d'accentuer le mouvement initié par ces derniers, de les concurrencer.

**Ch. M. [d'après blogs.mediapart.fr, 17  
mars / bfmtv, 20 mai 2021]**

## AGRICULTURE, CLIMAT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Les catastrophes naturelles sont de plus en plus fréquentes et intenses avec le dérèglement climatique : inondations, submersions marines, tempêtes, canicules, érosion côtière, feux de forêts, avalanches. Les crues et inondations semblent se répéter année après année, toujours plus impressionnantes et dévastatrices : images spectaculaires de la vallée de la Roya défigurée en octobre 2020, épisodes cévenols exceptionnels,...

Les canicules et sécheresses risquent de s'allonger et de s'intensifier, exposant certaines régions au manque d'eau et les obligeant à adopter des mesures de restriction ainsi que de nouvelles formes d'approvisionnement pour satisfaire les besoins de la population ainsi que des secteurs agricoles et industriels. Le désastre causé par les gelées de ce printemps 2021 est également une conséquence du réchauffement global de notre planète. Nous risquons de connaître toujours plus de gelées au début du printemps et toujours plus de sécheresses en été, voire avant, au cours des prochaines décennies, où nous aurons des récoltes de plus en plus incertaines et perturbées par l'évolution du climat.

La nouvelle politique agricole commune (PAC) est dans une phase ultime de négociations à Bruxelles. En mai, les Etats membre de l'Union européenne avaient échoué à s'entendre sur des règles communes qui assurent une transition environnementale sans fragiliser les revenus des agriculteurs.

Ces discussions à l'échelle européenne se télescopent avec des débats français autour d'une nouvelle loi sur l'organisation du secteur agroalimentaire, destinée à assurer des revenus décents aux professionnels, et à l'adoption d'un plan d'action climat par le ministère de l'Agriculture, pour l'instant, à l'issue incertaine.

La PAC actuelle nourrit plutôt l'industrialisation de l'agriculture, à rebours de ce que souhaitent les citoyens. Une enquête a démontré que les grands groupes profitent plus des aides. Le collectif *Pour une autre PAC* dénonce un gaspillage de l'argent public et demande une réforme profonde et ambitieuse en réorientant les aides pour permettre une réelle transition agroécologique et paysanne.

Il devient urgent de faire évoluer notre politique agricole dans un objectif de souveraineté alimentaire et de respect de l'environnement, en soutenant massivement l'agriculture biologique, en adaptant la production au climat en promouvant l'agroécologie et l'agroforesterie, urgent de restaurer les sols et la biodiversité, de réduire l'érosion et le ruissellement et de mettre en place une gestion intelligente de l'eau entre la source de chaque ruisseau et l'arrivée de cette eau à la mer.

**Christian Méchain, rédacteur en chef**

[Sources : lagazettedescommunes.com, l'Humanité Dimanche, terre-net.fr, franciculture.fr]

|  |         |
|--|---------|
| ESSENTIEL  | P.2     |
| Pénurie mondiale de silicium   |         |
| Marchandisation de nos données personnelles  |         |
| NATIONAL   | P.4-5   |
| Association de consommateurs : Un subtil jeu de dupes  |         |
| INTERNATIONAL  | P.5     |
| Santé : signature de l'appel de l'ACN  |         |
| TERRITOIRES  | P.6     |
| Var – « La consommation à l'heure d'internet, progrès ou manipulation ? »                                      |         |
| DOSSIER  | P.7-12  |
| Lever de rideau sur la culture   |         |
| FICHE PRATIQUE   | P.13    |
| Accès au crédit et droit à l'oubli : Pour qui et dans quelles conditions ? Quels changements pour les jeunes ? |         |
| CULTURE  | P.14-15 |
| À LIRE : Les sentinelles des pandémies   |         |
| À LIRE : L'explosion des inégalités  |         |
| À LIRE : Suis-je bête !  |         |
| À LIRE : Nouveaux modes de consommation  |         |

## AGENDA

Nos agendas ont été bouleversés par les dispositifs sanitaires imposés par la pandémie mondiale. Ils ont conduit à l'annulation de nombreuses formations. Néanmoins nos bureaux et CA ont pu se dérouler en visioconférence. Nous espérons un retour rapide à la normale, en présentiel.

### Juillet

- 3** Journée internationale des coopératives  
« Reconstruire en mieux ensemble »
- 3** Journée mondiale sans sacs plastique
- 4** Journée mondiale du naturisme
- 21** Journée mondiale de la malbouffe

### Août

- 18** Journées des oubliés des vacances (organisées par le Secours Populaire Français, à Cabourg)
- 19** Journée mondiale de l'aide humanitaire
- 25-26** Bureau national

Information Indecosa. Case 1-1.263, rue de Paris- 93516 Montreuil CEDEX

Tél. : 01 55 82 84 05. email : indecosa@cgt.fr. Site : www.indecosa.fr

Directeur de la publication : Christian Khalifa • Rédacteur en chef : Christian Méchain •

Rédaction dossier : Philippe Haumont • Iconographie et mise en page : Pascale Lecomte

• Relecture, correction : Marie-Christine Dabrowski • Bimestriel imprimé et routé par Riv-

et Presse Edition, 87000 Limoges • Prix

de vente : 5 euros au numéro. 6 numéros

par abonnement annuel : 30 euros •

N° de commission paritaire : 0425 G

86486. Imprimé sur papier recyclé.



## AUDIOVISUEL ■ AUTORITE DE REGULATION

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (HADOPI) fusionnent. La nouvelle entité devient l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM). Outre la télé et la radio, son champ d'action va être élargi aux plateformes numériques du type Netflix et à la lutte contre les sites illégaux de streaming, de cinéma et de sport.

*D'après Télérama, 12 mai 2021*

## RADIO ■ LE CENTENAIRE

La première édition de la « fête de la radio », initiée par le CSA, fête le centenaire de la diffusion des premières émissions radiophoniques depuis la tour Eiffel et les 40 ans de la libération de la bande FM et du déploiement actuel de la radio numérique terrestre (DAB) en France. Les audiences radiophoniques sont en baisse. Elles concernent surtout la jeunesse dont les pratiques d'écoute sont proches de leurs pratiques de divertissement, ils écoutent une voix, une émission, plutôt qu'un flux ou une chaîne. Les nouveaux usages privilégient le podcast et forcent le média radio à s'adapter dans sa forme.

*D'après franceculture.fr, 31 mai 2021*

## AGRICULTURE ■ JUSTICE FONCIERE

Le renouvellement des générations d'agriculteurs est vital pour assurer la sécurité et la qualité de notre alimentation, maintenir et créer des emplois sur l'ensemble du territoire, entretenir et protéger les espaces naturels et la biodiversité. Cette priorité nationale repose sur un outil majeur : la régulation du marché des terres agricoles. Les règles qui régissent le foncier doivent rendre possible la liberté d'entreprendre pour tous et garantir l'usage du sol sur la durée. Or la libéralisation à l'œuvre depuis plus d'une décennie est en train de briser ce pacte qui unit les Français à leur terroir : course à l'agrandissement des exploitations favorisée par la politique agricole commune, arrivée de fonds spéculatifs dont les investissements dans le secteur agricole se traduisent par des accaparements de terre.

*D'après alternatives-economiques.fr, 24 mai 2021*



# UN SUBTIL JEU DE DUPES !

**La démarche de l'État dans les années 60 était de faire jouer les différents leviers socio-économiques. Pour cela, il a incité à la création et au renforcement des associations de consommateurs.**

**E**n effet, l'application de la théorie générale keynésienne adaptée à la crise de 1930, s'avérait déroutante dans l'économie moderne. Monsieur Keynes avait déclaré que l'investissement et la politique de l'État permettaient seuls de juguler le chômage et les crises cycliques. Mais il n'avait pas prévu qu'une fois le processus du développement économique enclenché, cela conduirait à l'émergence d'un nouvel acteur social dans l'économie : le consommateur.

## Accepté comme partenaire et non comme contre-pouvoir

Dans ces années, les associations de consommateurs menaient des luttes pour être reconnues et soutenues. Entre le colza et le veau élevé aux hormones s'est forgé un militantisme consommateur qui, en prenant de l'importance, risquait de troubler les données d'une économie au sein de laquelle les consommateurs étaient admis comme "partenaires" mais pas en tant que véritable contre-pouvoir.

Les pouvoirs publics se devaient d'intervenir, pour canaliser cette menace. L'attitude de l'État semblait s'être partagée entre le désir de faire participer le mouvement consommateur à une économie qui doit trouver ses racines dans de profonds équilibres, et celui d'éviter que cette force ne vienne trop troubler l'ordre public économique et social. De cette dichotomie est né un système particulièrement confus

et ambigu, qui dessert les intérêts des consommateurs et dont leurs représentants n'ont pas toujours conscience.

La prise en compte de la notion de citoyen consommateur n'a pas été le fruit d'un intérêt délibéré pour sa protection, mais elle a d'abord coïncidé avec des préoccupations économiques. La loi de base du 1<sup>er</sup> août 1905 applicable en matière de contrôle des produits a ainsi été publiée dans le contexte de l'époque. Non dans l'intention déclarée de protéger le consommateur, mais pour satisfaire des secteurs professionnels qui souffraient d'une concurrence déloyale endémique, en l'occurrence celui de la viticulture.

## Associations de consommateurs services publics ?

Aujourd'hui, la multiplication des associations a permis à l'État de ne pas prendre des responsabilités qui seraient normalement de nature à lui incomber dans le cadre d'un service public d'assistance au consommateur. Il en a donc réparti la charge sur les associations qui semblent pallier la carence des pouvoirs publics. Ces tâches sont multiples et concernent la tenue de permanences aux publics, le traitement des litiges, la surveillance des prix, etc.

Contre ces services rendus, l'État verse de maigres subsides. On peut considérer que la réalisation de ces tâches repose essentiellement sur le dévouement des militants qui paradoxalement réclament sans cesse de nouvelles compétences et s'offusquent de toute tentative de "fonctionnarisation". Au même titre, chaque association adopte une attitude jalouse visant à protéger ses prérogatives et à jouer la concurrence. Ainsi n'est-il pas rare de voir des organisations de consommateurs "faire du litige" dans des conditions techniques et matérielles parfois

déplorables, recruter d'hypothétiques militants et marquer la consistance de leur action et de leur représentativité. En institutionnalisant ce type de pratique, l'État a sans nul doute contribué à diviser les consommateurs en renforçant les rivalités entre leurs représentants afin de les détourner de leur véritable rôle, celui de constituer un groupe de pression, de mise en mouvement des consommateurs dans leurs diversités, de la défense de leurs intérêts. En

détournant les associations de ces objectifs l'ambiguïté a été renforcée :

- d'une part les associations sont confortées dans ce rôle qui leur confère une sorte de pouvoir, une certaine influence locale, nationale et une fausse importance.
- d'autre part, l'État préfère voir les associations distribuer, diffuser, assister plutôt que d'attaquer directement ou peser trop lourdement sur les décisions économiques.

Actuellement, il est donc urgent que nous soyons à l'initiative pour sortir de ce jeu de dupes dans lequel l'État nous enferme au nom de la démocratie consultative. Il nous faut travailler à être une force de propositions en capacité de peser véritablement sur les décisions économiques, sociales, environnementales en ce qui concerne les problématiques de la consommation.

**Patrice Bouillon, secrétaire national**

## INTERNATIONAL

### Santé

# SIGNATURE DE L'APPEL DE L'ACN

En avril 2021, INDECOSA-CGT a signé l'appel de son partenaire italien, l'ACN<sup>(1)</sup>, concernant le traitement des malades non-covid dans le cadre de la pandémie qui sévissait. Dix points essentiels en sont issus :

1. Surveiller l'impact des pandémies sur les patients non atteints par celles-ci : trop de patients ont vu leurs traitements s'arrêter pour donner la priorité aux victimes de la pandémie. De ce fait, plusieurs en sont décédés, alors même qu'ils auraient pu être soignés.
2. Sécuriser de toute urgence l'accès au diagnostic, à la vaccination, au dépistage et aux traitements. Cela inclut les patients atteints de maladies chroniques et rares.
3. Les systèmes de santé doivent être dotés de ressources suffisantes pour faire face aux situations de crise sanitaire sans laisser personne de côté. Les équipements hospitaliers doivent pour cela disposer de tous les moyens structurels, matériels et humains nécessaires, à rebours de la logique actuelle.
4. Soutenir la transition vers les soins de santé numériques mais en garantissant une relation humaine de qualité. Si les outils numériques permettent des accès distants à des spécialités rares, l'accompagnement humain tout au long de la maladie reste essentiel, du diagnostic au traitement. Ces outils doivent obligatoirement s'accompagner d'une formation à destination des professionnels, des patients et des accompagnants.
5. Affirmer une approche fondée sur le parcours de vie pour la prévention des maladies chroniques. Cette approche, basée sur le parcours de vie, permet d'identifier précocement les risques, soutenant ainsi les efforts actuels de prévention primaire et proposant des interventions opportunes aux différentes phases de la vie.
6. Nous ne pouvons prévenir les futures pandémies qu'en adoptant une «approche unique» de la santé publique, de la santé animale et de l'environnement que nous partageons. Pour cela le citoyen doit être acteur de sa santé par des gestes de prévention au quotidien. Nous ne refusons pas l'idée d'une santé unique, interconnectée et suivie mais avec une approche rationnelle et sécurisée (données personnelles), et surtout, non stigmatisante.
7. Les patients souffrant de comorbidités multiples ont des besoins de santé complexes mais, en raison de l'approche traditionnelle



D.R.

actuelle axée sur la maladie, ils sont confrontés à une forme de soins très fragmentée qui conduit à des interventions cliniques inefficaces, inefficaces, voire nuisibles. Il faut des parcours de santé clairs.

8. Nous voulons un outil public et ouvert permettant de suivre les données financières liées aux fonds du plan national de relance et de résilience (PNRR).

9. La participation d'un grand nombre d'acteurs sociaux et civiques actifs et conscients est essentielle à la construction d'un outil de santé cohérent et efficace. Il est nécessaire de garantir un rôle de premier plan à tous les acteurs qui promeuvent la santé comme un bien commun.

10. «La santé pour tous les citoyens de l'UE» doit être placée au cœur de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions garantir l'accès aux soins à tous les patients. Nous exhortons les autorités au niveau européen et national à donner la priorité à la santé avec les ressources pertinentes nécessaires, ainsi qu'à mettre en place un dialogue au niveau national avec toutes les parties prenantes concernées pour aborder les problèmes spécifiques aux patients non atteints par les pandémies lorsque celles-ci sévissent.

1. ACN : Active Citizenship Network

Vous trouverez ce texte dans une version plus complète encore au sein de la prochaine mouture de notre Manifeste Européen.

Le ou la camarade militant.e (ou une association départementale) d'INDECOSA-CGT qui souhaite s'investir dans l'activité santé en complémentarité et interface du Secteur International et du Collectif Santé pourra ainsi permettre à INDECOSA-CGT de franchir un nouveau palier dans notre action. Alors surtout pas d'hésitation !



## Var – « La consommation à l'heure d'internet, progrès ou manipulation ? »

**DÉBAT**

**Mardi 28 septembre 2021 – 9h30 à 17h00 –  
Centre vacances CCAS Martin Zédé – Le Brusac – Six Fours**

La marchandisation domine tous les aspects de notre vie, et préside à l'hégémonie de la société de l'hyperconsommation tendant vers un seul but : notre soumission à la seule loi du marché.

Les neurosciences communément employées pour « éclairer » le consommateur dans ses décisions d'achats amènent des interrogations liées aux risques d'intrusion dans la liberté des citoyens mais aussi des risques de manipulation.

C'est de l'émergence de ces nouveaux modes de consommation, dernières formes de ses évolutions, que nous vous proposons d'analyser aujourd'hui en ce qu'ils peuvent être un progrès ou une manipulation.

Dans ce monde ubérisé du tout « marché » nous vous proposons cette journée de débats autour de ces différents thèmes :

### PRÉSENTATION ET ANALYSE DES NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION

En quoi sont-ils un progrès ?  
Quels sont les risques de manipulation ?  
Quel peut être le rôle d'Indecosa ?

En conclusion, nous évoquerons les différents modèles alternatifs qui prennent forme et qui marquent une certaine rupture et une prise de conscience des consommateurs sur cette société où tout est potentiellement à vendre.

Nous aurons le plaisir d'accueillir :

José LENZINI, ex-journaliste au Monde, qui animera la journée.

Patrice BOUILLON, responsable national Indecosa des questions de consommation.

André PRONE, Essayiste marxiste (ancien Vice-Président de l'Université de Provence) dont l'un des écrits est : « Pour une critique de la marchandisation ».

Fabien BEIERSDORFF, responsable UGICT de la Fédération CGT du commerce et des services.

Laurent MARONNEAU, docteur en philosophie.

Patrick GRUAU, représentant du Défenseur des Droits pour le Var.

Christian KHALIFA, Président Indecosa CGT.

Voir en rubrique CULTURE page 14

**Nouveaux modes de consommation Développement du e-commerce et contre-culture sociale**

Par Martine Morel et André Prone

### DÉCÈS DE NOTRE CAMARADE ROBERT VAISSIERE

C'était un grand monsieur, une vraie personnalité du Sud, dans ce que ça veut dire de meilleur, humain, chaleureux, blagueur, mais profond et sincère.

Il se disait toujours « tranquille ! », mais sa colère à fleur de peau débordait face à toute injustice ou manquement aux valeurs de la CGT.

Ses qualités en ont fait un pilier historique du Bureau de l'Indecosa-Cgt national et de l'association de Marseille, qu'il a longuement présidée.

Il a été le guide de ceux qui l'ont rejoint à l'association nationale, pour les aider à l'intégrer, mais surtout à prolonger le sens de sa création.

Il a su partager son envie de faire, de lutter, d'imposer nos idéaux au profit des plus faibles, toujours bien droit, sans transiger sur l'essentiel.

Fier d'y avoir contribué, mais humble en même temps, comptant pour un dans une équipe fraternelle et passionnée.

Robert fait partie de cette équipe de camarades des années 2000 qui aura beaucoup œuvré et donné pour Indecosa-CGT.

#### Associations

#### Indecosa-CGT départementales, vos antennes :

Les actions que vous menez, les initiatives que vous organisez, vos activités sont à valoriser et à partager. Transmettez vos textes, programmes, informations, compte-rendus au secrétariat d'Indecosa-CGT national pour publication dans les pages Territoires du IN Magazine. Pensez à communiquer régulièrement vos calendriers (dates de vos CA, AG, formations...).

#### Le comité de rédaction

Vous trouverez aussi nos articles dans le journal « ENSEMBLE » des syndiqués de la CGT et dans le magazine « VIE NOUVELLE » de l'Union confédérale des retraités CGT

DOSSIER

# LEVER DE RIDEAU SUR LA CULTURE

Privé d'applaudissements en temps de pause, le public a ressenti une nécessité vitale de culture avec la pandémie et son cortège de frustrations, lorsque les murs se dressent et que les échappées culturelles entrouvrent quelques fenêtres indispensables à nos respirations. Mais le « jour d'après » ne sera pas forcément le lendemain chantant espéré. La crise a exacerbé les tensions d'un secteur livré au monde marchand.





D.R.

HK et les Saltimbanks ont proposé avec leur hymne à la culture et à la liberté de « danser encore », « un apport engagé et artistique à l'époque ».

« La culture ne sauve rien ni personne », disait Jean-Paul Sartre, « c'est un produit de l'homme, il s'y projette, s'y reconnaît. Seul ce miroir critique lui offre son image. » La crise sanitaire a teinté le miroir sartrien aux couleurs de l'urgence. Elle a creusé les reliefs des impatiences humaines. Malmenée mais résistante, acculée au silence, la culture ne s'est pourtant pas privée de donner de la voix, pressée de faire entendre sa cause, de maintenir le lien avec ses nombreux publics, de tenter même d'en renouveler ici ou là les formes. Elle s'est interrogée sur ses missions, a testé de nouvelles pratiques, ramené en son sein un auditoire plus large et disponible, parfois plus exigeant. Cette culture dont Milan Kundera disait qu'elle est « la mémoire du peuple, la conscience collective de la continuité historique, le mode de penser et de vivre. » De quoi parle-t-on ? Le mot culture agrège des domaines infiniment variés, évoque des valeurs, comportements ou pratiques qui tous font appel à la créa-

tivité. La culture ne se résume pas aux arts dits nobles ou classiques, aux spectacles, à la musique, au livre ou aux Beaux-arts. Elle est le socle d'un ensemble de connaissances partagées par des groupes que soudent des identités communes, sociales, philosophiques, sociologiques, de traditions, de croyances ou de modes de vie. Pierre Bourdieu voit la culture comme un capital propre, au même titre que le capital économique ou le capital social, soit un système d'appartenance et de reconnaissance distinguant les groupes et reflétant les antagonismes et les systèmes de domination dans une société donnée.

### La vogue industrielle

Industries culturelles : on entend souvent cet oxymore qui réduit la culture à une industrie, business oblige [lire encadré ci-dessous]. Le terme est en vogue pour désigner toutes sortes de produits élaborés de manière

## DE L'INDUSTRIE CULTURELLE AUX INDUSTRIES DE LA CULTURE



D.R.

Pas facile de marier deux termes aussi antinomiques que culture – qui renvoie à la création et à son besoin de liberté – et industrie, dont la principale fonction

est d'organiser la production. Créant le concept de *Kulturindustrie* à la fin des années 40 dans leur ouvrage « La dialectique de la raison », Theodor W. Adorno et Max Horkheimer entendant préciser ce que l'on désigne alors sous le terme de « culture de masse ». Comme si le peuple était à l'origine de la création de cette culture alors qu'avec la marchandisation, il n'en est que cible, sinon la victime. Dans un tout autre sens, le terme d'industries culturelles s'est imposé récemment dans le discours institutionnel

pour faire de la culture un atout concurrentiel. Lancés en 2019 par le gouvernement d'Emmanuel Macron, les États généraux des ICC (Industries culturelles et créatives) soutiennent à hauteur de centaines de millions une filière industrielle destinée à faire « émerger les modèles gagnants à l'heure de la transformation numérique [et] mieux accompagner les professionnels français de l'ICC à l'export, les aider à conquérir de nouveaux marchés », dit le ministre de l'Europe Jean-Yves Le Drian.

industrielle tirant leur valeur d'un contenu symbolique. L'Unesco en retient dix familles (1) dont la « *vocation principale est la production ou la reproduction, promotion, distribution ou commercialisation de biens, services et activités de nature culturelle, artistique ou patrimoniale.* » D'autres y accueillent des cousins éloignés comme la mode, le design industriel, la gastronomie ou encore le luxe, considérant que ces secteurs vivent de la création. Cette économie-là, l'industrie culturelle, représentait en 2019 à l'échelle européenne 4,4 % du PIB, 7,6 millions d'emplois, un chiffre d'affaires estimé à 643 milliards d'euros et 253 milliards d'euros de profits (2). Du très lourd avec une force de frappe économique supérieure à celles des télécommunications, de la pharmacie ou de l'automobile. Ce « marché » est porté 90 % par le secteur privé mais à 10 % seulement par le public.

### La pandémie rebat les cartes

Remisant la culture au rayon du non essentiel, la pandémie a totalement rebattu les cartes. Le chiffre d'affaires de l'économie culturelle européenne a perdu 31 % en 2020. Seuls surnagent les jeux vidéo qui gagnent 9 %. Mais les arts du spectacle, en baisse de 91 %, font une plongée spectaculaire, suivis de peu dans la chute par la musique, à moins 76 % (2). Les restrictions sanitaires ont aussi eu raison des salles de cinéma qui ont perdu les trois-quarts de leurs revenus. Les auteurs et interprètes subiront eux une perte de 35 % des droits collectés en 2020, lesquels sont reversés jusqu'à trois années plus tard. Le livre perd 25 %.

Et pourtant, l'extinction des feux a rallumé un peu partout en Europe les colères et lumières de ceux qui font

## LE PASS CULTURE A SES LIMITES

Un pass Culture de 300 € est proposé à tous les jeunes de 18 ans. La mesure est typique de l'ambivalence des actions de soutien de l'État à la culture.



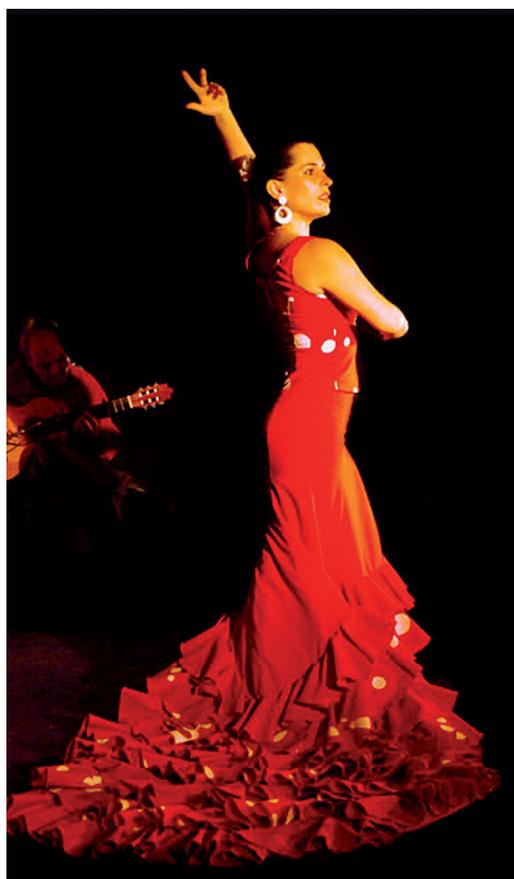
D'un côté, le pass Culture peut faciliter l'accès du plus grand nombre de jeunes à la culture, de l'autre, il soutient les grands opérateurs privés et, faute d'un réel accompagnement éducatif et artistique, encourage le zapping culturel. Théâtre, cinéma, musées, festivals, livres sont bien au menu, mais aussi toutes les consommations numériques (limitées à 30 % du crédit) : plateformes de streaming musical, VOD, jeux vidéo en ligne. Un des premiers effets du pass Culture a donc été la ruée des ados sur les mangas. Les premiers bilans de l'utilisation du pass Culture lancé en 2019 avaient, en plus de sa sous-utilisation, amplifié les tendances existantes de la consommation culturelle des jeunes publics sans réduire les inégalités d'accès à la culture.

la culture. Les artistes et créateurs se sont mobilisés. Au Royaume-Uni, un tiers des musiciens a dû changer de métier, ce qui a conduit des milliers d'artistes parmi lesquels Mc Cartney, les Stones, Coldplay ou Dépêche Mode à exiger du gouvernement un plan d'urgence pour la musique. En Espagne, le Flamenco s'apprêtait à mettre la clé sous la porte avec près de la moitié des danseurs, chanteurs et musiciens flamenquistes prêts à tout abandonner.

### Échappées belles

En France, quelques échappées des confinements ont permis des moments festifs de rencontre et de protestation entre des artistes et leurs publics mobilisés de concert. On a suivi l'explosion des « flashmobs », ou mobilisations éclair, entraînées par HK et les Saltimbanks avec leur hymne à la culture et à la liberté de « danser encore », proposant « un apport engagé et artistique à l'époque » (3) qui a résonné sur les places et dans les gares de nombreuses villes de France avant d'essaimer en Espagne, en Italie, en Belgique, en Allemagne, jusqu'au Québec et à New-York.

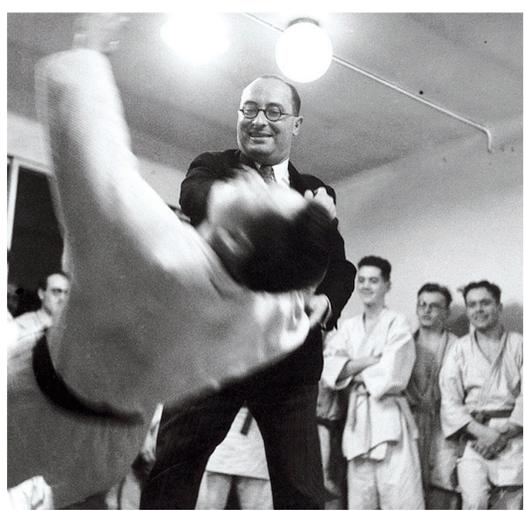
Il y eut partout la mobilisation joyeuse et créatrice des acteurs de la culture symbolisée par l'occupation d'une centaine de théâtres et lieux culturels dans la foulée de celle du théâtre parisien de l'Odéon. Déclenchée à l'origine pour obtenir la réouverture des lieux de culture, l'action s'est élargie à des revendications plus sociales comme le retrait de la réforme de l'assurance chômage. Elle a exprimé la colère des intermittents et





## L'EXCEPTION FRANÇAISE

La création artistique n'a pas toujours été un objet de spéculation visant les têtes de gondole dans un star-système assumé, exposant le marché de l'art aux placements spéculatifs et faisant du mécénat privé le *Deus ex machina* d'un système dévoyé. Le rouleau compresseur d'une mondialisation qui nivelle par le bas, manipule les goûts et les comportements, trahit l'esprit de ce que fut l'exception culturelle française, forgée pour résister à la pression commerciale du libre-échange et protéger la création de la dictature du marché. Le cinéma, la télévision, le théâtre, puis le livre avec son prix unique doivent leur rayonnement à ces politiques publiques qui n'ont eu d'équivalents dans aucun autre pays.



Jean Zay, ministre de l'Éducation et des Beaux-Arts en 1936, révolutionne l'accès à la culture et pose les fondements de l'éducation populaire. »

professionnels de la culture pour dénoncer le mépris dans lequel ils se sentaient tenus : stopper la réforme, rouvrir la culture, un même combat quand chacun sait que « l'année blanche » promise aux intermittents jusqu'à fin 2021 ne suffira pas à leur survie, même avec la réouverture des salles. 61 élus de l'association France Urbaine ont lancé un appel à Emmanuel Macron pour que l'État ouvre de nouvelles perspectives aux acteurs de la culture tandis que de nombreux comédiens, cinéastes, metteurs en scène, chorégraphes, écrivains, musiciens et responsables culturels ont dénoncé dans une autre adresse au chef de l'État une « aggravation de la précarité » des intermittents « alimentant la fracture sociale » (4).

### Le marché en embuscade

Jamais de mémoire de civilisation nous n'avions eu instantanément accès à une telle quantité de savoirs, de pratiques, de loisirs culturels, de visites, de découvertes de patrimoines... et d'achats. Un maelstrom à donner le tournis dont la médaille a un revers. Jamais non plus autant de sollicitations, de pièges marketing, de marchandisation de la chose culturelle sur fond de mondialisation, sur fond de crise sanitaire. La culture ne serait-elle plus qu'un bien de consommation parmi d'autres ? L'artiste un produit ?

Le marché fait toujours loi et sait profiter d'une pandémie. Tandis que les opérateurs culturels publics (musées, opéras, théâtres, bibliothèques) mettaient →



Jean-Christophe bardot

## ROBIN RENUCCI

### « Rebâtir le lien entre l'art et le social »

Acteur estimé, homme de théâtre engagé, directeur des Tréteaux de France (Centre dramatique national implanté à Aubervilliers et très itinérant), Robin Renucci nous livre sa vision d'une culture partagée, au service de l'éducation populaire, qui place le citoyen au cœur de la démarche artistique.

**IN :** Dans cette période de reprise de l'activité culturelle, du spectacle vivant en particulier, les aides de l'État ont-elles été suffisantes ?

**Robin Renucci :** Nous avons bénéficié du soutien de l'État. Mais le spectacle vivant doit faire face à un encombrement dû au nombre de représentations. Plutôt que de sanctionner des établissements, ce serait l'occasion de sortir d'une approche productiviste, d'interroger la logique du nombre et des évaluations pour s'intéresser à l'élargissement des publics. De plus, cet entêtement à imposer une réforme de l'assurance chômage est totalement inapproprié. Elle intervient au pire moment et nuit à une reprise sereine.

**IN :** Les conditions vous semblent-elles réunies pour sortir des logiques commerciales ?

**R. R. :** Je ne crois pas trop au « jour d'après », il se pourrait même que tout continue comme avant, et même en pire. Nous devrions nous mettre autour d'une table et répondre à ce genre de questions : quelles sont nos lacunes ? Où sont nos erreurs ? Comment élargir les publics et les détourner des industries commerciales qui leur paralysent le cerveau ? Les moments d'imaginaire que proposent et font partager les artistes pourraient alors peut-être contrebalancer les Gafa, hélas principaux bénéficiaires de la pandémie.

**IN :** On a en effet noté une explosion des usages numériques alors que la « consommation » de culture « classique » semblait se tasser, parfois même régresser...

**R. R. :** La France ne se réduit pas à ses métropoles où ne vivent que 40 % de nos concitoyens. La plupart occupent des territoires moins équipés et où la fracture numérique est encore bien réelle. Il n'y a même pas d'égalité dans l'accès à cette culture dite de masse. S'y ajoute la plus grande difficulté pour ces publics à se déplacer dans certains territoires, ce qui pénalise l'accès au spectacle vivant. Encourager des pratiques plus artistiques et moins consuméristes, c'est le travail indispensable d'une démocratie qui voudrait assurer une plus grande diversité et soutenir l'accès de ceux qui en restent éloignés.

**IN :** Comment décliner aujourd'hui la notion de « élitaire pour tous » énoncée par Antoine Vitez ?

**R. R. :** André Malraux, en 1959, évacue les fondements de l'éducation populaire mis en place en 1936, notamment sous l'impulsion de Jean Zay, et consolidés par le Conseil national de la résistance. Une démarche humaniste du service public de la culture était en chantier. Le ministère de Malraux a reposé sur une culture que l'on pourrait qualifier de « légitime » mais qui du coup a rendu « illégitimes » les cultures populaires travaillant au lien social. Après Jack Lang, qui met sur le devant de la scène des arts dits mineurs comme le hip-hop ou les arts de la rue, les États généraux de Jack Ralite conduisent en 1987 à une déclaration des droits de la culture qui s'attaque à la marchandisation. Ces États généraux sont imaginés dans un esprit très proche de ce que je prône avec l'élargissement de l'offre à tous les publics, dans une démarche citoyenne de défense de l'éducation populaire. Ce travail n'a pas encore abouti. Mais cela n'empêchait pas Jack Ralite d'être « élitaire pour tous », voulant donner à chacun le meilleur et misant sur l'intelligence du public.

« Pourquoi dire que l'on « apporte » la culture ? L'art ne s'apporte pas, il se pratique ensemble, la culture est en chacun de nous »

**IN :** Pensez-vous joindre le geste à la parole avec cet adage des Tréteaux de France : « création, transmission, formation, éducation populaire » ?

**R. R. :** Nous allons rencontrer des dizaines de milliers de spectateurs en plantant en Île-de-France des villages de théâtre pour 190 représentations et 130 ateliers auprès de publics d'origines très différentes. Notre rôle est de permettre à chacun de libérer l'art qui est en lui. Nous sommes des rémouleurs. Pourquoi dire que l'on « apporte » la culture ? L'art ne s'apporte pas, il se pratique ensemble, la culture est en chacun de nous. L'humain devrait être moins considéré comme un « récepteur » de culture que comme un « destinataire ». Vous parliez de sortir de la pandémie... Elle est là la sortie, dans la possibilité de retrouver des histoires et de construire ensemble des récits nourris par la réalité du monde social. Il nous faut rebâtir le lien entre l'art et le social, entre les territoires et les citoyens, préférer une « infusion » à une « diffusion ». C'est aussi le sens de mon engagement auprès des comités d'entreprise, avec cette conviction forte qui était aussi celle de Jean Vilar : le brassage des publics s'obtient aussi en favorisant la porosité entre culture et monde du travail. ■

gratuitement des œuvres en ligne à la disposition de tous, les grandes enseignes privées jouaient leurs cartes, s'appuyaient sur cette demande pour diffuser elles aussi gratuitement des échantillons de leurs catalogues culturels, mais comme des produits d'appel. D'Amazon à la Fnac, de Google à Cultura, le marketing de la culture gratuite a fait feu de tout bois, n'omettant pas de noter soigneusement au passage les adresses et numéros de téléphone.

Pour la culture comme dans d'autres domaines, la crise sanitaire a révélé les failles d'une politique – ou d'une absence de politique –, un cruel manque d'ambition. Elle a toutefois nourri l'espoir après ce long baisser de rideau d'un jour d'après différent, pérennisant un service public de la culture doté de grands moyens, démocratique, s'attaquant aux inégalités, réduisant les fractures et remettant au goût du jour le souffle d'un grand dessein, celui qui avait nourri l'inspiration des Jean Zay, André Malraux, Jack Lang ou Jack Ralite auxquels on doit notamment d'avoir façonné la fameuse exception culturelle française. ■



André Malraux

D.R.

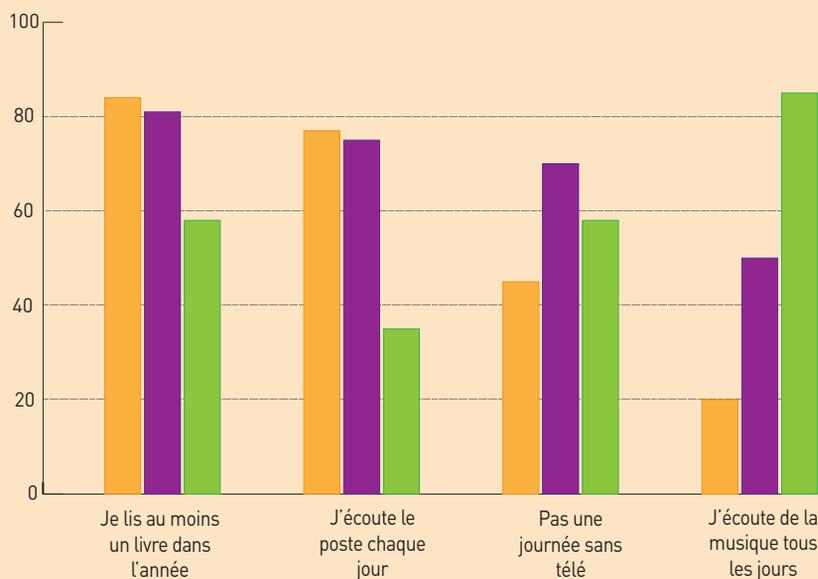
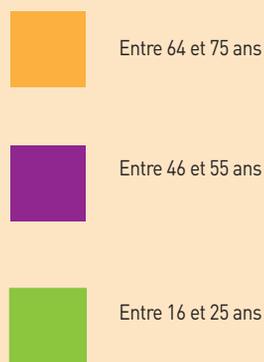
## SENIORS ON LINE



Le premier confinement de 2020 a modifié – au moins pour un temps – un certain nombre de comportements habituellement observés en matière de consommation culturelle, notamment chez les seniors (1). A plus de 60 ans le visionnage de vidéos en ligne a bondi de 18 à 48 %. Même les jeux vidéo ne font plus peur à nos anciens, un sur trois s'y adonne, deux fois plus qu'avant le confinement. La consultation de ressources culturelles numériques (concerts, spectacles, visites, sciences...) régresse significativement chez les moins de 60 ans mais elle explose chez les seniors avec une progression de 19 points. L'usage d'Internet se banalise chez les personnes âgées. En témoigne l'usage quotidien des réseaux sociaux par ces derniers, passé de 12 % à 43 % pendant le confinement.

1. Pratiques culturelles en temps de confinement, DEPS, ministère de la culture, 2020.

### A CHAQUE ÂGE SES GOÛTS



Source : DEPS, ministère de la culture, 2020.

# ACCÈS AU CRÉDIT ET DROIT À L'OUBLI

## POUR QUI ET DANS QUELLES CONDITIONS ?

### QUELS CHANGEMENTS POUR LES JEUNES ?

Les personnes atteintes, ou ayant été atteintes, d'une pathologie grave rencontrent très souvent des difficultés pour assurer un emprunt (prêts à la consommation, professionnels ou immobiliers) et, par conséquent, pour y souscrire. Face aux risques de santé dits « aggravés » par la maladie, les assureurs pratiquent des surprimes et, parfois, refusent de garantir le prêt. En 2018, les sociétés d'assurance ont instruit près de 520 500 demandes d'assurance de prêts immobiliers et professionnels présentant un risque aggravé de santé.

#### De nouvelles perspectives

Le droit à l'oubli introduit dans la convention Aeras (s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé) ainsi que dans la loi, ouvre depuis 2015 de nouvelles perspectives aux personnes concernées par le risque aggravé de santé. Celles considérées comme guéries, à l'issue d'un délai qui dépend de la pathologie, sont dispensées de déclarer leur maladie et bénéficient d'une assurance emprunteur au tarif standard.

#### Le progrès médical considéré

Dans le cadre de cette convention Aeras, conclue par l'Etat, les fédérations professionnelles de l'assurance, de la mutualité et de la banque, ainsi que les associations représentant les personnes malades et les consommateurs, un groupe de travail suit la mise en place du droit à l'oubli. Il actualise aussi une grille de référence de pathologies sur la base de nouvelles données thérapeutiques. Par exemple, la grille de référence de septembre 2020 prévoit qu'une personne âgée de 45 ans ou plus au moment du diagnostic, atteinte d'un cancer de la thyroïde (Papillaire/vésiculaire, stade III), devra patienter six ans sans rechute entre la fin du protocole thérapeutique et le moment où elle accèdera à l'assurance d'un prêt dans des conditions générales. À noter, un risque de santé dont



la gravité était considérée comme « inassurable » il y a dix ou quinze ans, peut être devenu aujourd'hui « assurable » compte tenu des avancées médicales. C'est par exemple le cas du VIH.

#### Des jeunes plus protégés

Autre exemple d'évolution des conditions d'application du droit à l'oubli : depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 un jeune adulte ayant été atteint d'un cancer avant ses 21 ans n'aura plus à le mentionner au banquier ou à l'assureur cinq ans après la fin des traitements. Auparavant, seuls les cancers diagnostiqués avant 18 ans bénéficiaient de cette mesure. Une condition toutefois : le contrat doit prendre fin avant les 71 ans du demandeur. Cela dit, dans le cas d'un prêt souscrit avant le 1<sup>er</sup> septembre 2020 par une personne concernée, il est possible de faire réviser le coût de l'assurance et d'obtenir des conditions plus favorables.

Pour en savoir plus : [aeras-infos.fr](mailto:aeras-infos.fr)  
\* <https://www.faire.gouv.fr/>



## L'AVIS INDECOSA-CGT

En général, l'évolution des conditions d'application du droit à l'oubli est une bonne chose mais, dans le cas particulier des 18 – 21 ans, un effet de seuil, brutal et injuste, est à déplorer entre un cancer diagnostiqué à 20 ans et 30 jours et un autre révélé à 21 ans et un jour. Dans le premier cas, le droit à l'oubli intervient au bout de cinq ans, dans le second, au bout de dix ans. Indecosa-CGT préférerait que soit instauré un dispositif progressif. L'idéal serait que le droit à l'oubli s'applique plus rapidement pour toutes les personnes ayant eu à souffrir d'une pathologie grave. Les adaptations à venir doivent corriger ce défaut.

Contacts : [indecosa@cgt.fr](mailto:indecosa@cgt.fr) et [indecosa.fr](http://indecosa.fr)

Michèle Berzosa pour Indecosa-CGT  
Paru dans Ensemble février 2021

## À LIRE

## L'explosion des inégalités

Classes, genre et générations face à la crise sanitaire

dirigé par ANNE LAMBERT et JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE

PRÉFACE DE DOMINIQUE MÉDA



Fondé sur une enquête statistique inédite produite au cœur du premier confinement et sur des portraits de familles collectés partout en France avant et pendant la crise sanitaire, cet ouvrage permet d'éclairer les liens entre les différentes dimensions de la vie sociale des Français en confinement et de comprendre, comment et pour qui, les difficultés se sont accumulées. Il éclaire sur les manières d'organiser leurs

jours et de résister d'ouvriers et d'employées, d'artisans et d'agricultrices, ou encore de cadres supérieurs, pourtant moins touchés par la crise. L'ouvrage montre comment s'articulent les rapports de classe et de genre, mais aussi d'âge, entre les ménages et au sein même des familles, où tous et toutes n'ont pas vécu de la même manière la crise sanitaire. « Le texte que l'on va lire permet de donner une assise solide à ce qui pourrait n'apparaître que comme des affirmations sans fondement. Il apporte la preuve scientifique que la crise sanitaire a révélé et exacerbé des inégalités sociales trop souvent invisibilisées. » Dominique Méda

**ANNE LAMBERT**, sociologue à l'Ined, est codirectrice de l'unité de recherche List (Logement, inégalités spatiales et trajectoires) et responsable de l'enquête Coconel « Logement et Conditions de vie ».

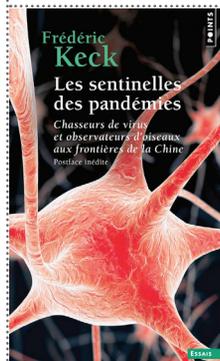
**JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE**, sociologue à l'Ined, est codirectrice de l'unité de recherche List et responsable de l'enquête Coconel « Logement et Conditions de vie ».

**L'EXPLOSION DES INÉGALITÉS • CLASSES, GENRES ET GÉNÉRATIONS FACE À LA CRISE SANITAIRE**

Dir. Anne Lambert, Joanie Cayouille-Remblière - Préface de Dominique Méda

Editions de l'Aube - Parution : 18 mars 2021 - 448 p - 25 €

## À LIRE



La pandémie est l'un de ces événements catastrophiques qui suscitent une mobilisation mondiale. L'apparition d'un nouveau coronavirus en Chine, en décembre 2019, a confirmé le caractère cyclique des pandémies. Ces événements obligent les autorités de santé globale à maîtriser les risques pour affronter les conséquences sanitaires, morales, géopolitiques et économiques des crises pandémiques, dans un monde marqué

par des transformations dramatiques dans l'urbanisation, l'élevage industriel, la déforestation et le changement climatique. Les sentinelles animales, placées sur la ligne de front des « guerres contre les virus », sont valorisées parce qu'elles détectent l'apparition des maladies infectieuses émergentes à travers des signaux d'alerte précoce.

"Les Sentinelles des pandémies" repose sur une recherche ethnographique conduite à Hong Kong, Taïwan et Singapour, trois territoires situés aux frontières de la Chine et connectés au reste du monde. Cet ouvrage montre comment les « chasseurs de virus » et les responsables de la santé publique s'allient avec les vétérinaires et les observateurs d'oiseaux pour suivre les mutations des virus de grippe entre les oiseaux sauvages, les volailles domestiques et les humains.

**FRÉDÉRIC KECK**, anthropologue, directeur de recherche au CNRS, membre du Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France.

**LES SENTINELLES DES PANDÉMIES**

Frédéric Keck

Editions Zones Sensibles - Préface de Vinciane Despret

Parution : juin 2020 - 240 p

Points Seuil, 7 janvier 2021, 336 p - 8,90 €

## UN PEU D'HUMOUR ... À LIRE

Le combat visant à éradiquer la bêtise est ambitieux et vaut la peine d'être mené. Mais pour faire disparaître la bêtise, il faut avoir abandonné tout espoir d'y parvenir. La bêtise humaine est arrivée sur Terre avec le premier homme, et elle n'en partira qu'avec le dernier. Le combattant avisé doit donc s'armer d'une solide dose de défaitisme.

Avec humour, sérieux et désespoir, le Pr Rollin donne ici sa leçon la plus magistrale : comment accepter de ne pas triompher de la bêtise, mais tenter tout de même de la vaincre. Diagnostics pratiques et solutions sans appel sont proposés.

Comédien, humoriste, écrivain et scénariste, **FRANÇOIS ROLLIN** est aussi le roi Loth dans la série d'Alexandre Astier, Kaamelott. Il a notamment publié Les Dictées loufoques du Pr Rollin, mais aussi Pierre Desproges est vivant. Il propose actuellement « Rollin

en roue libre », une performance d'improvisation totale.

**DANIEL GOOSSENS**, auteur de bandes dessinées, a été enseignant chercheur en Intelligence artificielle à l'université Paris-8 Vincennes Saint-Denis.

**SUIS-JE BÊTE ! L'HÉROÏQUE PROFESSEUR ROLLIN FOUEROIE LA BÊTISE AVEC RUSE ET MODESTIE**

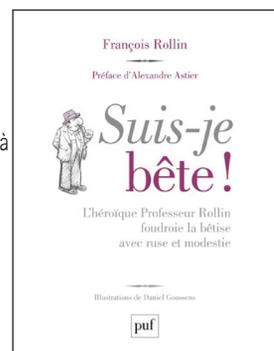
François Rollin

Préface d'Alexandre Astier

Illustration de Daniel Goossens

Editions Puf - Hors collection - Parution : 14 octobre 2020

152 p - 12 €



## À LIRE



Ce livre interpelle les nouveaux modes de production et de distribution de la consommation qui bouleversent nos modes de vie et notre société.

La première partie apporte un éclaircissement sur les multiples formes prises par le commerce. Elle montre comment les sociétés commerciales ont su s'adapter au fil du temps, mais toujours avec

comme seul objectif le développement de la consommation, quasi sanctifiée, et surtout le profit recherché sans souci de l'intérêt général. Elle montre que les nouveaux outils (E-commerce, neurosciences, ...), accélèrent et renforcent des processus déjà à l'œuvre. Jamais les consommateurs n'ont été soumis à pareille intrusion jusque dans leur vie privée. Et l'Etat a décidé de ne plus jouer son rôle de régulateur. Le consommateur se retrouve ainsi bien seul, interpellé par le dogme néolibéral de la responsabilité individuelle.

La deuxième partie complète cet exposé en s'interrogeant sur la nature des besoins et comment le désir suscité de façon artificielle est ressenti comme un besoin auquel la société de consommation se doit de répondre. Y a-t-il une rationalité dans les besoins exprimés et quel est leur impact sur la planète ? C'est l'occasion de dénoncer les dérives de l'hyperconsommation. Elle aborde enfin les différentes approches et réflexions sur comment mettre en œuvre une autre manière de vivre, de produire et de consommer. C'est à dire mettre en valeur les progrès dans les comportements, mais aussi partir du fait que l'on attend beaucoup trop des individus parce que le collectif peine à porter un projet global. Elle s'interroge enfin sur les politiques publiques qui pourraient avoir un effet positif dans la promotion d'une consommation durable et propose un engagement clair sur des normes imposées aux entreprises (obsolescence), un recyclage favorisé, des transports publics collectifs non polluants, les circuits courts..., comme autant de pistes à soutenir par les associations de défense des consommateurs comme Indecosa CGT 83.

### NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT DU E-COMMERCE ET CONTRE-CULTURE SOCIALE

**Martine Morel et André Prone**

Editions France-Libris

Coll. d'Indecosa-cgt var

Parution : 2021

80 p

ISBN : 978-2-35519-988-2

Ce livret est en vente au tarif de 5 €

## BULLETIN D'ABONNEMENT

### INDIVIDUEL

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

E-mail : .....

Entreprise ou organisme : .....

### COLLECTIF

Responsable de liste et du règlement collectif

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Portable : .....

E-mail : .....

Entreprise ou organisme : .....

Montant unitaire :  5 €

Abonnement papier 6 numéros par an  30 €

Abonnement de soutien  35 € et plus

Je règle par chèque à l'ordre de Indecosa-CGT

## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Courriel : .....

### Entreprise ou organisme

J'adhère pour l'année 2021  30 euros

Je m'abonne à In magazine pour six numéros  30 euros

### Date et signature

A retourner à IN magazine • Case 1-1 263, rue de Paris 93516  
Montreuil Cedex Tél. : 01 55 82 84 05 • Nous contacter : [indecosa@cgt.fr](mailto:indecosa@cgt.fr)



Scannez et  
découvrez le site  
d'INDECOSA-CGT  
<https://www.indecosa.fr>



**Vivons  
solidaires,  
protégeons  
chacun**

**La Macif  
accompagne  
les générations  
d'aujourd'hui  
et de demain**



**Essentiel pour moi**

Crédit photo : SolStock - Getty Images.

**MACIF** - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.